



# Enquête nationale « Décapants » Analyse des FDS

Mireille Loizeau  
Dominique Leuxe



30<sup>èmes</sup> Journées nationales du BTP / Blois - juin  
2009

# Enquête décapants

- ❖ 573 questionnaires
- ❖ 276 FDS différentes
  - Analyse des FDS effectuée avec le logiciel Evarist



# Date des FDS



- ❖ 222 FDS < 5 ans
- ❖ 104 FDS < 2ans
- ❖ 7 FDS datent de 10 ans et +



# Rechercher les CMR

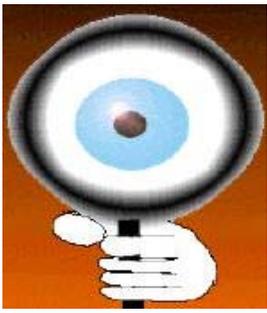
<b>Cancérogène</b>	<b>R40, R45, R49</b>
<b>Mutagène</b>	<b>R46</b>
<b>Reprotoxique</b>	<b>R60, R61, R62, R63</b>

# Symboles de danger

<b>Très toxique</b>	<b>0</b>
<b>Toxique</b>	<b>9</b>
<b>Nocif</b>	<b>119</b>
<b>Irritant</b>	<b>63</b>
<b>Corrosif</b>	<b>54</b>

# Phrases de risque « R »

R40	44	R60	0
R45	1	R61	0
R49	0	R62	0
R46	0	R63	9



# Zoom sur le « R45 »

---

- ❖ Le produit « R45 » est un solvant des huiles et graisses, utilisé pour décaper la peinture
- ❖ Il est composé de trichloroéthylène

# Zoom sur les 44 « R40 »



## ❖ Les usages

- 20 décapants
- 9 décapants peintures
- 7 décapants peintures vernis enduits
- 3 décapants façades
- Décapant métal
- Dégraissant
- Décapant béton
- Décapant graffitis
- Diluant



# Zoom sur les 44 « R40 »

---

## ❖ Les composants

- 44 Dichlorométhane
- 33 Méthanol
- 3 Naphta hydrodésulfuré
- 1 Tétrachloroéthylène
- 3 Toluène
- 2 Xylène
- 1 Naphta lourd hydrotraité
- 1 Acide formique

# Zoom sur les 9 « R63 »



## ❖ Les usages

- 6 diluants
- 3 solvants de nettoyage





# Zoom sur les 9 « R63 »

## ❖ Les composants

- Toluène retrouvé dans les 9 produits
- Acétone : 3
- Méthanol : 2
- Solvant naphta aliphatique léger : 1

# Décapants et CMR

- ❖ 69 produits contiennent un CMR de catégorie 3 : toluène , hexane, formaldéhyde...
- ❖ 7 produits contiennent un CMR de catégorie 2
  - NMP
  - 2 méthoxy 1 acétoxypropane
  - 2 méthoxypropanol
  - trichloroéthylène



# Décapants « bio »

## ❖ Décapants « bio » : 15

- Dégoudronnants
- Décapants peintures
- Nettoyants



# Décapants « bio »

- ❖ Décapants « bio » non étiquetés : 9
  - 2 dégoudronnants à base d'huile de colza et d'ester méthylique



# Décapants « bio »

---

- ❖ Décapants « bio » étiquetés : 6
  - 2 débituminants étiquetés Nocif
  - 2 décapants peinture étiquetés Irritant
  - 1 dégraissant étiqueté Irritant
  - 1 décapant peinture étiqueté Irritant qui contient 25 à 50% de N méthyl pyrrolidone

# Décapant bio, cas particulier

## ❖ Décapant bio ?

- Gants et vêtement de protection portés par le salarié
- Bidon non étiqueté
- FDS : étiquetage Toxique et corrosif
  - Acide phosphorique 25 à 40%
  - Acide fluorhydrique 1 à 7%



T - Toxique



C - Corrosif

# Décapants corrosifs

## ❖ Décapants corrosifs basiques : 12

À base de potasse ou de soude caustique

## ❖ Décapants corrosifs acides : 42

- Acide fluorhydrique
- Acide phosphorique
- Acide formique
- Acide chlorhydrique
- Acide nitrique



# Décapants « Toxique »

<b>Produit</b>		<b>Composition</b>
<b>Décapant acier</b>	<b>2</b>	<b>Acide Fluorhydrique + nitrique</b>
<b>Décapant brique</b>	<b>1</b>	<b>Acide phosphorique Acide fluorhydrique</b>
<b>Décapant avant soudure</b>	<b>2</b>	<b>Acide Fluorhydrique + nitrique Acide borique + bifluorure de K+</b>
<b>Décapant inox</b>	<b>1</b>	<b>Acide Fluorhydrique + nitrique</b>
<b>Décapant</b>	<b>1</b>	<b>Méthanol + DCM + Toluène</b>
<b>Eclaircisseur du bois</b>	<b>1</b>	<b>Acide fluorhydrique + fluorure de Na</b>
<b>Décapant peinture</b>	<b>1</b>	<b>Trichloroéthylène</b>

# Commentaires FDS

---

- ❖ Composition incomplète
- ❖ Incohérences multiples
- ❖ Nécessité de contacts répétés auprès des fabricants
- ❖ Évaluation pertinente difficile

# Conclusions

---

- ❖ Diversité des produits
- ❖ Formulation complexe
- ❖ Vigilance face à l'appellation « bio »
- ❖  $\frac{1}{4}$  des décapants renferment une substance CMR de catégorie 2 ou 3
- ❖ Démarche de substitution

# Plaquettes d'information

LISEZ LES ÉTIQUETTES  
ET  
INFORMEZ VOS SALARIÉS

## Ancien étiquetage



## Nouvel étiquetage



Parlez-en à votre médecin du travail

CONDUITE À TENIR  
EN CAS D'ACCIDENT

- En cas de contact avec la peau ou les yeux, il faut rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 mn
- En cas de projection oculaire, consulter systématiquement un ophtalmologiste
- En cas d'inhalation, sortir la victime immédiatement à l'air libre
- Demander un avis médical
- Penser à signaler à votre médecin du travail toute manifestation anormale ressentie au travail

*Mettre à disposition une trousse de secours  
Former des sauveteurs - secouristes du travail*

ENTREPRENEURS DU BTP

Les décapants dans le BTP

Vos salariés utilisent des décapants :  
*en connaissez-vous les risques ?*



# Plaquettes d'information

## EFFETS SUR LA SANTÉ ?

### Comment ?

- Par contact direct avec la peau
- Par projection dans les yeux
- Par inhalation des vapeurs

### Risque majeur = accident aigu

- Brûlures graves de la peau et des yeux
- Irritations respiratoires aiguës
- Vertiges - maux de tête

### Autres risques =

Risques d'atteinte d'autres organes ou risques de maladies professionnelles selon les décapants

## VOS OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Demander les fiches de données de sécurité à votre fournisseur et les transmettre à votre médecin du travail

- **Substitution** : choisir le produit le moins dangereux
- Choisir le mode opératoire le moins exposant
- Rédiger une notice d'information
- Former et informer vos salariés
- Mettre à disposition les équipements de protection individuelle adaptés aux produits utilisés



*Pensez à faire l'évaluation du risque chimique*

*Demandez conseil à votre médecin du travail*

## HYGIÈNE



- Prévoir des points d'eau à proximité
- Fournir un savon adapté
- Former et informer sur les règles d'hygiène



# Plaquettes d'information

## LISEZ LES ÉTIQUETTES

### Ancien étiquetage



### Nouvel étiquetage



Parlez-en à votre médecin du travail

## CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- En cas de contact avec la peau ou les yeux, il faut rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 mn
- En cas de projection oculaire, consulter systématiquement un ophtalmologiste
- En cas d'inhalation, sortir la victime immédiatement à l'air libre
- Au moindre doute, demander un avis médical
- Penser à signaler à votre médecin du travail toute manifestation anormale ressentie au travail

Cachet de l'entreprise

## SALARIÉS DU BÂTIMENT

### Les décapants dans le BTP

Vous utilisez des décapants :  
**Pensez à votre santé**



# Plaquettes d'information

## LISEZ LES ÉTIQUETTES

### Ancien étiquetage



### Nouvel étiquetage



Parlez-en à votre médecin du travail

## CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- En cas de contact avec la peau ou les yeux, il faut rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 mn
- En cas de projection oculaire, consulter systématiquement un ophtalmologiste
- En cas d'inhalation, sortir la victime immédiatement à l'air libre
- Au moindre doute, demander un avis médical
- Penser à signaler à votre médecin du travail toute manifestation anormale ressentie au travail

Cachet de l'entreprise

## SALARIÉS DU BÂTIMENT

### Les décapants dans le BTP

Vous utilisez des décapants :  
**Pensez à votre santé**





Groupement National Multidisciplinaire  
de Santé au Travail dans le BTP

BTP  
APST

Merci  
de votre  
attention







# Les composants

---

- ❖ Dichlorométhane
- ❖ Toluène
- ❖ Méthanol (40)
- ❖ Xylène (20)
- ❖ Acide chlorhydrique (23)
- ❖ Acide fluorhydrique (7)
- ❖ Acide phosphorique (11)
- ❖ Acide nitrique (5)